

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 46 (1932)

Heft: 3

Artikel: Notes sur quelques ex-libris neuchâtelais [suite et fin]

Autor: Jéquier, Michel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746549>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notes sur quelques ex-libris neuchâtelois.

par MICHEL JÉQUIER.

(Suite et fin).

Michaud. Gerster a décrit un ex-libris de cette famille (N^o 1575), gravure sur cuivre mesurant 67 × 94 mm. Nous signalons un tirage réduit de cette gravure, de dessin semblable, mesurant 46 × 55 mm.

Minet. 1.- Il existe au Musée de La Chaux-de-Fonds deux gravures sur bois aux armes de cette famille anglaise agrégée à la Commune de La Chaux-de-Fonds.

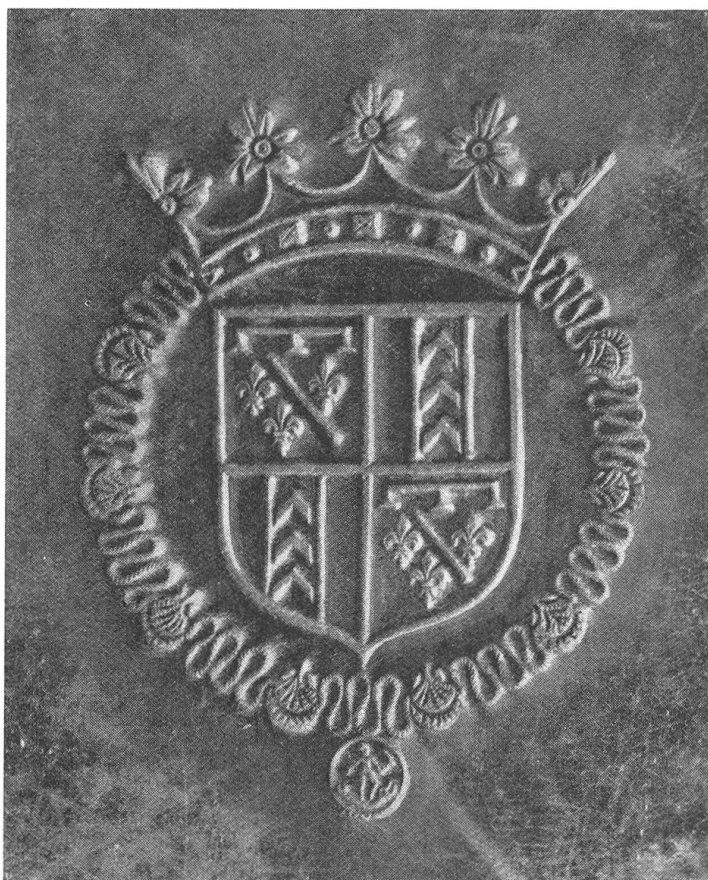


Fig. 94. Fer des reliures officielles, XVII^e siècle.

L'une porte les armes Minet, telles qu'elles figurent sur l'ex-libris de William Minet (Ge 1586), sur un écu anglais sommé d'un casque environné de lambrequins. Pour cimier un demi vol chargé de 3 fascès. En bas sur un ruban la devise «Quantum est in rebus inane» (mesures 83 × 109 mm.).

2.- L'autre portedans un écu anglais assez contourné les armes écartelées: d'hermines plain et de... à 3 fascès. Sur un tortil, un demi vol en cimier. Elle mesure 66 × 108 mm.

Ces deux pièces n'intéressant l'héraldique neuchâteloise que de loin, nous nous bornons à les signaler aux collectionneurs.¹⁾

Montmollin. On attribue au fameux pasteur de Môtiers, Frédéric-Guillaume de Montmollin (1709—1783) l'ex-libris anonyme décrit par Gerster et Grellet (G. T. XLV. 2, Ge 1595). Il existe une variante de cette gravure, copie très fidèle mais assez maladroite. Ses dimensions sont 64 × 68 mm. (au lieu de 65 × 69 mm.). Il semble que le graveur qui exécuta cette copie n'était pas maître de sa technique: ses traits ne sont pas précis, n'ont pas le mordant de l'autre gravure. Cet ex-libris est flou et gris, sans aucun relief.

Orléans-Longueville. 1.- Plusieurs reliures de pièces officielles (Reconnaissances, etc.) conservées aux archives de l'Etat sont frappées d'un

¹⁾ Ces gravures ont été reproduites dans les Archives héraldiques 1890 p. 352 et 353 (fig. 440 et 441): «Bourgeois d'honneur de la Chaux-de-Fonds» par Mr Samuel de Perregaux.

fer chaud aux armes d'Orléans et de Neuchâtel écartelées (fig. 94). L'écu est entouré du grand collier de l'Ordre de St-Michel et sommé de la couronne ducale à cinq fleurons. Cette composition, d'une élégante simplicité, mesure 86 mm. de hauteur et 66 mm. de largeur. Elle présente pour nous un intérêt tout particulier, datant de la fin du XVI^e siècle, époque où, chez nous, les fers de reliures étaient encore d'un usage exceptionnel.

2.- L'ex-libris de l'abbé d'Orléans, tel qu'il a été décrit par Grellet (G. T. XLIX), n'est pas une pièce très rare. Assez souvent encore cette belle gravure française passe dans les ventes ou se voit dans les catalogues d'antiquaires.

A côté de ce tirage connu, il existe un tirage postérieur de cette même plaque, reconnaissable à ceci: le cuivre a été rogné en bas et en haut, de sorte que la gravure ne mesure plus que 76 × 68 mm. au lieu de 92 × 68 mm. De plus, pour

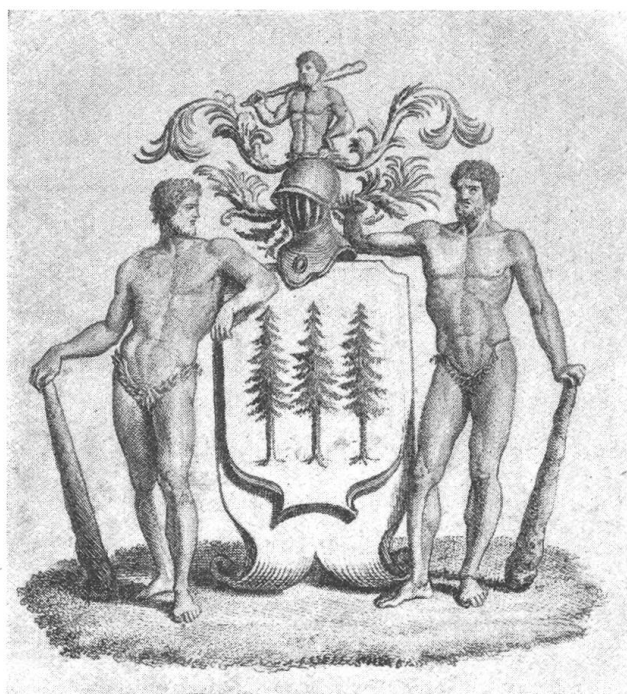


Fig. 95. Ex-libris aux armes Osterwald.

ce tirage, le cuivre a été retouché comme le prouvent de nombreuses petites différences dans les ombres, visibles à la loupe. A première vue déjà, la gravure est plus nette et mordante que la plupart des tirages de l'ex-libris entier.

Je ne sais pourquoi cette composition dont l'ensemble était si harmonieux a été ainsi diminuée; peut-être avait-on besoin d'ex-libris plus petits pour mettre dans des volumes de moindre format.

Osterwald. Aucun ex-libris de cette famille n'a encore été décrit, et pourtant les pasteurs et hommes de lettres — les bibliophiles sans doute aussi — furent nombreux chez les Osterwald.

La vignette que nous reproduisons ici (fig. 95) est anonyme: dans un cartouche fin XVIII^e siècle, l'écu aux 3 sapins arrachés. Le casque est timbré en cimier d'un sauvage issant, tenant sur l'épaule dextre une massue. Pour tenants, deux sauvages ceints de feuillage, appuyés sur une massue.

Cette ancienne famille neuchâteloise, éteinte en 1856, avait été anoblie en 1673 (puis en 1706 et 1709). La marque de maison qui figurait sur ses armes primitives fut remplacée alors par les 3 sapins qui tantôt sont déracinés, tantôt rangés sur une terrasse de sinople.

Le cimier et les tenants habituels, tels qu'ils figurent sous le portrait du grand Osterwald dans la Bible de 1740, sont des sauvages tenant des sapins déracinés, et non des massues. C'est sans doute l'analogie avec les tenants des armes de Prusse qui influença le graveur de notre ex-libris.

Quant au bibliophile pour qui cette marque fut gravée, rien ne nous permet de le déterminer. A la fin du XVIII^e siècle, cette famille comptait encore de nombreux membres, trop nombreux pour nous permettre même une hypothèse à ce sujet.

Cette jolie gravure sur cuivre mesure 73 × 70 mm. et porte la signature difficilement lisible: M. G. S.



Fig. 96. Ex-libris de Georges Perrin.



Fig. 97. Ex-libris de Georges Perrin.

Perrin. Le pasteur Abram Perrin (1751—1831), allié Du Pasquier, est certainement l'un des Neuchâtelois qui ont eu le plus grand nombre d'ex-libris: trois variantes de la grande plaque armoriée (G. T. LI, Ge 1738) plus l'étiquette « Perrin ministre » (G. T. LI, 3; Ge 1739).

C'est à son fils, Georges Perrin, mort vers 1860 près de Pistoie en Italie, qu'il faut attribuer les gravures suivantes¹⁾.

I.- Le premier est une jolie gravure sur cuivre, peu connue, mesurant 50 × 50 mm. L'écu coupé d'argent au lion issant (de gueules) et de gueules à trois coquilles de St-Jacques du premier, est placé dans un cartouche très simple. Au dessus deux couronnes de lauriers et d'oliviers, derrière l'écu une riche végétation de palmes

¹⁾ Voir à ce sujet: Gelli, « Gli ex-libris italiani », 2me éd., Manuali Hoepli, et l'article de M. le Dr Alfred Comtesse dans le Collectionneur suisse 1930, p. 125 et 156.

et de rinceaux. A dextre une corne d'abondance et un flambeau; à senestre un caducée et une lyre. Deux guirlandes de feuillage sont passées sous l'écu. Le tout repose sur une console Louis XVI, portant une coquille où se lit le nom « Perrin » (fig. 96).

Cette jolie composition est d'un style moins imposant que la gravure signalée plus haut. Son allure romantique, ainsi que l'absence du mot « ministre » nous permettent de l'attribuer, avec les deux auteurs auxquels nous renvoyons le lecteur, à Georges Perrin plutôt qu'à son père.

2.- De même aussi cette deuxième gravure (fig. 97) où figure la même armoirie entourée des mêmes attributs. Cette composition, très différente de la précédente, est fort élégante et gracieuse. La plaque mesure 50×58 mm. et la gravure 47×55 mm. Sans être signées, les deux planches ont été dessinées et gravées par un artiste de talent.



Fig. 98. Ex-libris de Augustus Edward Petitpierre.

Les ex-libris que M. Gelli attribue à Georges Perrin sont nombreux (13 pièces). Or, ce personnage n'était pas pasteur, mais commerçant. Nous lui attribuerons donc seulement parmi toutes ces marques celles où ne se trouve pas le mot « Ministre », telles les deux gravures reproduites ici et l'étiquette signalée par Gerster (Ge. 1740).

Petitpierre. Nous donnons ici la reproduction d'un ex-libris (fig. 98) dont une variante a été signalée par Grellet (G.T. LIII).

Les armoiries Petitpierre qui ont connu tant de variantes sont traitées ici à la manière anglaise. Un écu d'azur à trois monts, accompagnés en chef d'un croissant surmonté d'une étoile, le tout d'argent. Casque de profil avec lambrequins. Cimier: une patte d'ours. Sous l'écu la devise « Faire sans dire ». En bas le nom du propriétaire: Augustus Edward Petitpierre.

Notre variante a ceci de particulier que le nom n'est pas manuscrit comme sur l'exemplaire de Grellet, mais gravé.

Les dimensions de cette gravure sur cuivre sont 47×65 mm.

Petitpierre, comtes de Wesdehlen, voir **Wesdehlen**.

de Pierre. L'ex-libris reproduit ici (fig. 99), pièce que je crois unique, est un tirage à l'encre bleue d'une gravure sur cuivre mesurant 68×86 mm. Un cartouche très tourmenté porte les armes de Pierre: d'azur au huchet d'or d'où pendent

trois feuilles de tilleul de sinople. Un casque de face, couronné, est timbré du cimier: une tête de léopard entre deux demi-vols éployés. Au pied de l'écu est couché un lion et, dans le lointain, s'étend un paysage lacustre et montagnard. Plus bas, une étiquette très déchiquetée est laissée libre pour un nom manuscrit.

Cet ex-libris est anonyme, sans aucune mention nous permettant de l'identifier; son style du milieu du XVIII^e siècle et la généalogie de cette famille ne comportant qu'un mâle par génération, nous le font attribuer à Louis-Frédéric (1687 – 1746), interprète du Roi, conseiller d'Etat, allié Chambrier, ou à son fils, Jean-Frédéric (1735—1800), procureur général, chambellan, allié Chambrier.

Il est intéressant de rapprocher cette gravure de trois autres marques de la même époque: celle du colonel Abram Pury (G. T. LVI. 1; Ge. 1826), celle de Jacques-François Boyve (G. T. XII. 1; Ge. 286) et celle d'Auguste Chambrier

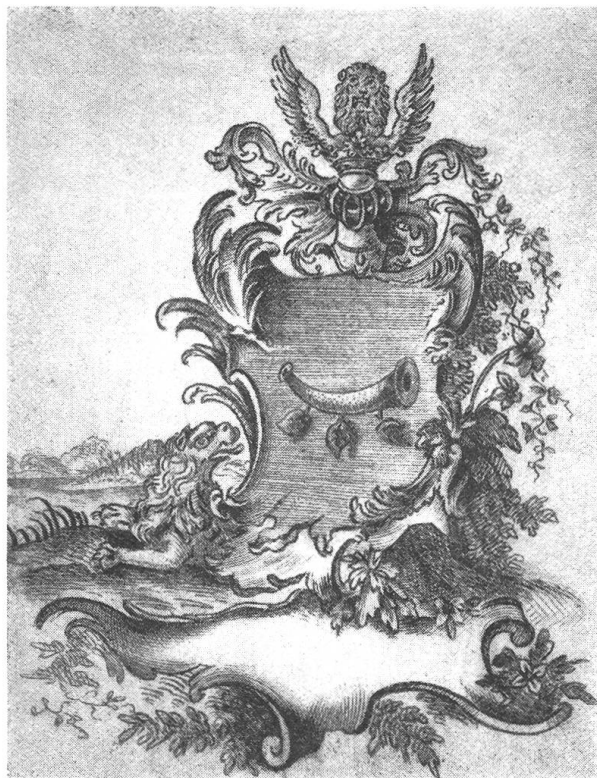


Fig. 99. Ex-libris aux armes de Pierre.

(G. T. XV. 5; Ge. 400). Ces quatre pièces sont certainement du même graveur: l'allure générale de la composition, les détails tels que le paysage du fond, les lions, ou les étiquettes sont de la même facture.

Nous sommes sans doute en présence des œuvres d'un artiste travaillant dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle à Neuchâtel, qui aura voulu joindre à ses compositions héraldiques une petite note locale, un coin de paysage neuchâtelois.

Jusqu'en 1729 les armes de la famille de Pierre étaient semblables à celles des Stein, de Berne: un ceinturon d'argent en champ de gueules. En anoblissant Jean-Henry De Pierre, le Roi de Prusse lui conféra les armes qui figurent sur cet ex-libris.

Le mystère de l'origine des anciennes armes de cette famille n'est pas encore éclairci. Rien ne permet d'admettre une origine commune ou une parenté avec les Stein, de Berne. Je crois simplement qu'un De Pierre voulant faire graver un cachet armorié, adopta, à cause de la similitude de noms, les armes de Stein qui lui plaisaient.

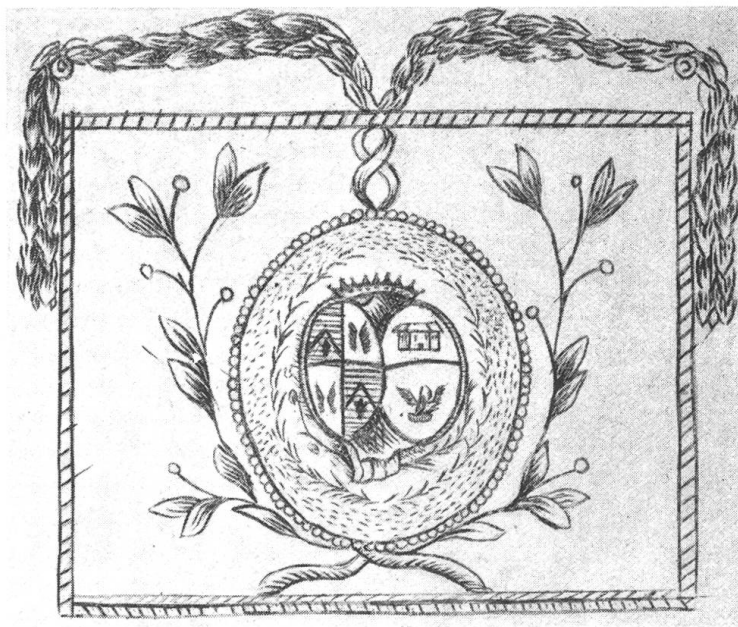


Fig. 100. Ex-libris d'Esther Marguerite Pourtales, née de Luze.

Pourtales. Les ex-libris de dames sont peu nombreux au XVIII. siècle; je n'en vois chez nous que deux exemples: la comtesse d'Arberg de Neuchâtel (G. T. LXIV) et Madame de Pourtales de Luze. Encore, la première n'était-elle guère neuchâteloise que de nom.

1.- Ester Marguerite de Luze, née en 1695, était fille de Jacques de Luze, réfugié à Neuchâtel où il fonda l'industrie des toiles peintes. En 1722 elle épousa Jérémie Pourtales, réfugié lui aussi, l'ancêtre commun de la nombreuse famille Pourtales par ses deux fils, Jacques-Louis (allié de Luze) et Henry (allié Tribolet).

L'ex-libris reproduit ici (fig. 100) porte dans un cartouche rudimentaire les deux écus Pourtales et de Luze, sommés d'une couronne comtale sans perles. Le tout, dans un encadrement guilloché et perlé, est soutenu par deux rameaux d'olivier. Un cadre rectangulaire surmonté de deux guirlandes Louis XVI entoure cette composition.

Cette pièce est si maladroite qu'on la croirait gravée par un enfant ou un apprenti graveur; de plus, le tout est à l'envers, il semble que l'auteur ait oublié que son cuivre devait être imprimé: il l'a gravé comme il aurait fait d'une montre.



Fig. 101. Ex-libris aux armes Pury.

L'identification du propriétaire de cette marque n'a pas été facile, Ester-Marguerite de Luze et sa petite-nièce ayant toutes deux épousé des Pourtalès, la deuxième devenant bru de la première. J'ai trouvé cette pièce dans de nombreux volumes portant la mention « M^{me} de Pourtalès de Luze »; les maris semblaient donc exclus. De plus, la plupart des livres où elle se trouve portent encore l'ex-libris de Paul-Gabriel Pourtalès (G. T. LV. 1), fils de Henry. Il n'y aurait pas de raison pour que tant de livres de Jacques-Louis ou de sa femme eussent passé à leur neveu. Paul-Gabriel les aura plutôt hérités de sa grand'mère, femme de Jérémie.



Fig. 102. Ex-libris d'Auguste Pury.

J'attribue donc cette pièce à Ester-Marguerite de Luze, femme de Jérémie Pourtalès. Elle l'aura fait graver sur ses vieux jours, car il est certainement postérieur à 1772, date d'anoblissement de la famille de Luze qui reçut à cette occasion l'écartelé qui figure ici.

Cette gravure, dont le cuivre est conservé au Musée historique de Neuchâtel, mesure 85 × 71 mm.

Signalons encore trois gravures aux armes Pourtalès.

2.- La première gravée sur pierre, mesure 61 × 83 mm.; elle est signée « Warwick Sc. 145 Strand ». La composition habituelle des armes Pourtalès, telle qu'on la voit sur l'ex-libris du comte Louis (G. T. LV. 2), est traitée ici à la manière anglaise. Au dessous, sur une ligne en caractères gothiques: « Le Comte de Pourtalès-Gorgier ». Il s'agit de James-Alexandre (1776—1855), seigneur de Gorgier.

3.- La deuxième, une zincogravure plus petite (45 × 66 mm.), reproduit une composition de même ordonnance, sous laquelle on lit sur 3 lignes: « Bibliothèque

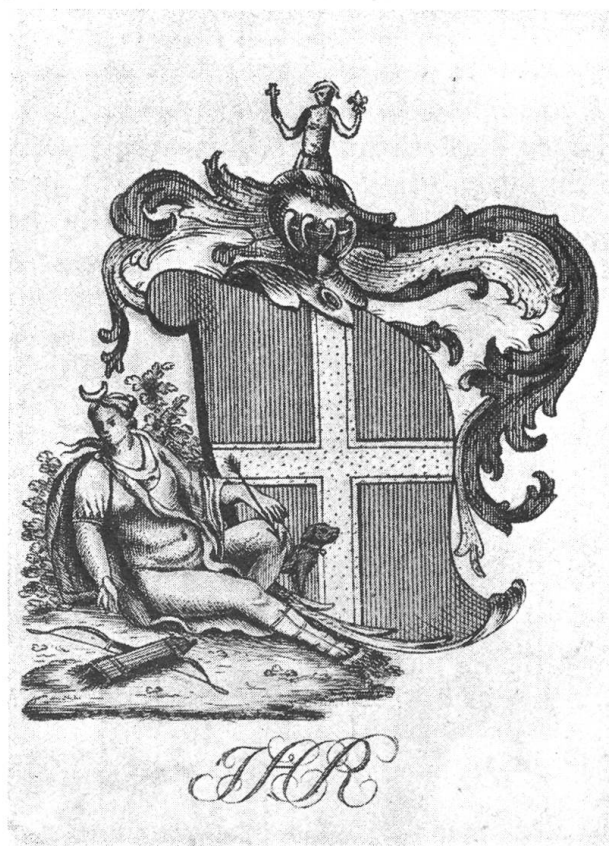


Fig. 103. Ex-libris de Jean Henry Rougemont.

de Mr le C^{te} Frédéric de Pourtalès ». Son propriétaire était le colonel Frédéric de Pourtalès (1799—1822), allié Steiger.



Fig. 104. Ex-libris d'Adolphe de Rougemont.



Fig. 105. Fer de reliures de Philippe de Stavay Molondens.

4.- Il existe de cette dernière pièce une variante, plus étroite (40 × 65 mm.), le tirage en est plus noir, plus soigné aussi dans quelques détails: ainsi les hachures sont plus régulières et les crinières des lions mieux fouillées.

Nous ne reproduisons pas ces dernières gravures, mieux faites pour intéresser le collectionneur que l'héraldiste.

Plusieurs volumes des bibliothèques Pourtalès sont marqués d'un timbre de propriétaire, dont il y a deux types :

5.- L'une est un ovale contenant les armes telles que le roi de Prusse les concéda à Jérémie en 1756 avec casque, cimier et lambrequins. Sa hauteur est de 35 mm.

6.- L'autre porte dans un cercle (diamètre 29 mm.) l'écu écartelé avec sur le tout, surmonté d'une couronne comtale.

Celle-ci est la marque du comte Louis (1773—1848) et la première probablement celle de son père Jacques-Louis.

Pury. 1.- La fig. 101 est la reproduction d'un ex-libris anonyme que je ne puis identifier, datant de la fin du XVIII^e siècle ou du début du XIX^e siècle.



Fig. 106. Fer aux armes de Stavay.

Les armes Pury sont supportées par deux lions et sommées d'un casque. Du tortil naît un lion en cimier. Au dessous une étiquette: «... de Pury », la place du prénom restant libre.

Les seules précisions qu'on puisse donner sont celles-ci: Cette gravure doit avoir été exécutée pour l'un des barons de Pury, puisque le tortil y figure; elle est donc postérieure à 1785, date où David Pury fut créé baron par la cour de Berlin.

2.- C'est, je pense, à Auguste Pury (1777—1841), pasteur, fils de Jean-Louis, allié Vaucher, qu'il convient d'attribuer l'ex-libris (fig. 102) signalé par Gerster (Ge. 1827). Certains détails nous font placer cette gravure à la fin du XVIII^e siècle, ainsi la facture du casque et de la couronne, rappelant les vignettes déjà signalées ci-dessus (voir article de Pierre). Les armoiries sont les mêmes que pour la gravure précédente. Sur le ruban passé sous l'écu se lit le nom manuscrit:

« Aug^{te} Pury ». Les dimensions de cette gravure sur cuivre sont 68 × 67 mm. (plaque 71 × 99).

Rougemont. 1.- L'écu de la famille Rougemont est l'un des plus beaux de l'armorial neuchâtelois, bien qu'il ait été concédé par la cour de Prusse où le bon goût héraldique ne semble pas avoir été toujours très en honneur.

L'ex-libris de Jean-Henry de Rougemont nous montre un exemple fâcheux de ce qu'un artiste maladroit, manquant de sens héraldique, peut faire d'une aussi belle armoirie (fig. 103).

L'écu de gueules à la croix d'or est en forme de poire très contournée. Un casque de trois quarts, environné de lambrequins, surmonte cet écu. Il est timbré en cimier d'une femme issante tenant de la dextre une croix et de la sénestre une



Fig. 107. Ex-libris de Jean Stoll pasteur.



Fig. 108. Ex-libris de François Bernard Wallier.

fleur de lys — alors que le diplôme prussien concédait un ange issant, tenant une croix à dextre et une épée à sénestre. Au pied de l'écu se repose une Diane chasse-resse accompagnée d'un petit chien.

En majuscules anglaises sous l'écu les initiales du propriétaire: J. H. R., qui nous permettent d'attribuer cette pièce au seul Rougemont qui ait pu porter ces initiales: Jean-Henry (1757—1845), banquier à Londres.

Cet ex-libris n'a, je crois, pas encore été décrit. C'est une gravure sur cuivre mesurant 67 × 85 mm.

2.- L'ex-libris d'Adolphe de Rougemont (né 1805), fils de Denys Rougemont de Löwenberg, reproduit l'écu et le cimier conformes au diplôme prussien (fig. 104). Mais les supports officiels — deux palmes — tels qu'ils se voient à l'Hôtel du Peyrou par exemple, sont remplacés par deux anges, tenant l'un une épée, l'autre une croix.

Au dessous de l'écu pend la croix de l'ordre prussien de St-Jean dont Adolphe de Rougemont était chevalier. Celui-ci avait épousé Cécile de Pourtalès, puis Adèle de Bonstetten, et mourut sans enfants. Il avait été chambellan du Roi de Prusse.

Cette petite gravure sur acier mesure 36 × 40 mm.

Stavay (Estavayer). 1.- Parmi les rares marques de bibliophiles du XVI^e siècle à Neuchâtel signalons le fer de reliure que fit graver en 1599 Philippe de Stavay-Mollondin.

Philippe de Stavay, seigneur de Mollondin (1580—1618), fut reçu bourgeois de Soleure. Il était capitaine, et, en 1614, receveur de Colombier. Il est l'ancêtre des divers gouverneurs de Neuchâtel qu'a fournis cette famille au XVII^e siècle.

Ce fer, dont la composition est très élégante (fig. 105), porte les armes des Stavay surmontées du casque de face avec cimier et lambrequins. Le tout groupé dans un ovale de 33 × 41 mm. avec la légende: « Philippe de Stavay Sr de Mollondens 1599 ».

2.- Les deux gouverneurs de Neuchâtel, Jacques-François de Stavay-Montet (petit-fils de Philippe ci-dessus mentionné) et François-Henry de Stavay-Mollondin, ont fait usage pour leur bibliothèque de l'ex-libris décrit par Gerster (2167) et Grellet (LX).



Fig. 109. Ex-libris de Georges Frédéric Petitpierre, comte de Wesgehlen.

C'est à eux aussi qu'il convient sans doute d'attribuer le beau fer de reliure reproduit ici (fig. 106), mesurant 71 × 93 mm.

Cette composition d'un pur style Louis XIV nous montre une fois de plus l'influence que l'art classique français a exercée dans notre pays romand où il formait le goût de l'élite et guidait la main des artistes.

Stoll. Il existe en Suisse allemande plusieurs familles de ce nom, notamment à Zurich et à Schaffhouse; et cependant l'ex-libris du pasteur Jean Stoll doit figurer parmi les pièces neuchâteloises.

Comme tout pasteur étranger exerçant le saint ministère dans la Principauté, Jean Stoll dut acquérir la nationalité neuchâteloise; le 16 août 1784 il se faisait recevoir bourgeois de Neuchâtel.

Son ex-libris, déjà signalé par Gerster (N^o 2200), est une gravure sur cuivre (mesurant 42 × 48) à ses armes (fig. 107): un écu tranché d'or à la demi-ramure de cerf de sable et d'azur à trois étoiles d'or, surmonté d'un casque de trois quarts avec lambrequins or et sable. Pour cimier un bonnet de sable retroussé d'or. Au dessus, les initiales du propriétaire: J. St.

Gerster attribue cette gravure non signée à Henri Werdmüller (né 1742) qui, après des études de théologie, se consacra à la peinture et composa quelques ex-libris pour d'anciens amis d'études.

Wallier. Une étude héraldique neuchâteloise serait incomplète si l'on n'y joignait quelques mots sur cette ancienne famille du Landeron, émigrée à Soleure, restée catholique, qui s'éteignit au siècle passé.

Voici (fig. 108) la reproduction d'un des ex-libris de François-Bernard Wallier (1749—1823), bailli de Bechbourg, chambellan du Roi de Prusse. Gerster signale de lui trois vignettes (Ge. 2437, 2438, 2440) gravées sur cuivre. Celle qui est reproduite ici est le N^o 2438 de Gerster.

Wesdehlen. Le titre de comte de Wesdehlen que reçut en 1832 Georges-Frédéric Petitpierre ne changea pas les anciennes armes de sa famille: de gueules au croissant d'or accompagné en chef de deux étoiles du même. Elles furent seulement relevées d'une couronne comtale, d'une étoile en cimier et de la devise: « Quand-même ».

Ce sont là les armoiries qui figurent sur l'ex-libris du premier comte de Wesdehlen (fig. 109) dans un disque noir. Cette gravure sur acier, tirée sur papier bleuté, mesure 56 mm. de diamètre.

Wappen und Siegel der Landammänner des Kantons Glarus von 1242—1929

von J. J. KUBLI-MÜLLER

und

IDA TSCHUDI-SCHÜMPERLIN

(Fortsetzung)

123. 1761—1764. **Bartholome Marti** von Glarus, protestantischer Landammann und Tagsatzungs-Abgeordneter, geb. 19. März 1715, gest. 8. November 1786.

Sohn des Landamman Joh. Heinrich Marti und der Martha Paravicini (Nr. 111).

Ehemann der *Dorothea Trümphy von Ennenda*.

Schon in den 1730er Jahren war Marti Fähndrich in Frankreich, dann kam er 1742 als Landvogt ins Rheintal. Im gleichen Jahre war er Hauptmann, 1750 Oberst, sodann General-Major, auch Gesandter nach Solothurn und Laus. Als General-Major befehligte er eine Kompagnie, die seinen Namen trug; er selber wurde als „Exzellenz“ betitelt und stand er als solcher in Diensten der Vereinigten Niederlande.

Vide Lexikon Leu, Band XII, Fol. 528 und Supplement-Band IV von Joh. Jakob Holzhalb, Fol. 47 und 48.